

La Provence

CARRY-LE-ROUET

Au volant d'un fourgon, il percute aussi la police

Quelques heures plus tard, c'est un homme de 37 ans, surpris au volant d'un fourgon par la police municipale de Fos-sur-Mer alors qu'il semblait consommer des stupéfiants, qui a refusé le contrôle et pris la fuite par l'autoroute A55. Talonné par la Brigade anti-criminalité (BAC) et pris en chasse par plusieurs équipages jusqu'à la D9, le chauffard a percuté un véhicule de police, blessé deux fonctionnaires, dont un assez sérieusement, avant d'être intercepté par la police, tandis que les gendarmes s'apprêtaient à rejoindre la poursuite également. Le conducteur a été arrêté à Carry-le-Rouet, puis son passager qui tentait de fuir.

Faits divers

Accident



La Provence

Budget: la Mairie "prudente" sur ses prévisions 2024

CARRY-LE-ROUET

Salon des petits formats
Le Pavillon des arts accueille la 46^e édition du Salon des petits formats jusqu'au dimanche 25 février. Cette année, l'invitée d'honneur est FLOH et ses sculptures en résine. Entrée libre du mardi au vendredi de 14h à 18h, et le week-end de 11h à 19h ; fermé lundi.
04 42 13 20 36 ou 04 42 45 61 31.

CARRY Les conseillers municipaux ont participé mercredi soir, lors de la dernière séance du conseil, à l'incontournable débat d'orientation budgétaire (DOB). Que faut-il retenir de ces échanges ?

Il a fait office de plat de résistance, mercredi soir, pour les élus carryens. Le traditionnel débat d'orientation budgétaire (DOB), étape de discussion obligatoire en amont du vote annuel sur le budget primitif, était au menu de la dernière séance du conseil municipal, organisée dans la salle "Calanques" de l'office de tourisme. Rappelons que ces derniers jours, élus de la majorité et d'opposition ont tous pu consulter un rapport détaillé, de plusieurs pages, visant à présenter l'état de santé et la situation financière de la commune - le ROB 2024. Pour mémoire, Carry dispose d'un budget de 15,43 millions, en fonctionnement, et de 7,39 millions en investissements.

La masse salariale en nette hausse
"Carry-le-Rouet monte en puissance", n'a eu de cesse de répéter le maire de la commune, René-Francis Carpentier, particulièrement fier du chemin parcouru depuis la pandémie. Dans sa nouvelle orientation, la Ville budgétise 9,17 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement, avec notamment une hausse des charges à caractère général. Cette augmentation annoncée pour 2024 "intègre l'inflation et l'entretien du patrimoine (...) qui nécessite



née à 5,65 millions d'euros (+11%). Il faut dire que la commune a effectué plusieurs embauches "nécessaires", ces derniers mois, pour "renforcer" ses services techniques, juridiques et communication, notamment. "C'est une politique de service à la population, on a voulu répondre à ces besoins, clarifie Denis Gallice, on n'est pas là pour faire des marges." Au chapitre des recettes de fonctionnement, "on postule au minimum parce qu'on préfère être prudents, et avoir des bonnes surprises", sourit-il. La Ville prévoit plus de 10 millions d'euros en 2024, dont une bonne partie

lion d'euros lors de l'exercice précédent. "C'est vrai que c'est un peu bas", reconnaît Denis Gallice, et de justifier: "On a estimé qu'avec les réserves que l'on avait, on pouvait investir au niveau du personnel et d'autres activités sans prendre de risques majeurs au niveau de la gestion des finances de la Ville."

Pôle senior, école, plage...
Les investissements prévus
En matière d'investissements, la Ville prévoit une très légère baisse des dépenses cette année, avec une enveloppe globale de 6,15 millions d'euros. En y regardant de plus près, on

la plage du Rouet. Notons que le cours de la dette est constant - d'ailleurs la Ville rembourse toujours son gymnase à hauteur de 95 000 euros par an.

L'opposition pas convaincue
"Ce qui m'inquiète aujourd'hui, lance le conseiller d'opposition Jean-Christophe Trapy, en direction du maire, c'est l'appauvrissement des Carryens." Synthèse entre les mains, il s'explique: "Je lis une hausse des impôts prévue valeur foncière des entreprises pour 2025, recalculés sur les trois dernières années (...). Et 'taxe aux logements vacants', entre 12 et 17% minimum en 2024, et encore en 2025. Cela fait déjà deux hausses d'impôts prévues, dont une sur deux ans." Par un savant calcul, l'opposant pointe encore, depuis 2022 cette fois, une baisse du pouvoir d'achat de la commune, dit-il, "de plus de 600 000 euros", alors même que la Mairie se targue de compenser "l'inflation à 6%". La conseillère d'opposition Nathalie Garcia s'est dite "surprise", quant à elle, "de la masse salariale", parlant "quand même d'un écart conséquent" avec l'exercice précédent. En guise de réponse, Denis Gallice a rappelé l'embauche par la Ville de nouveaux personnels (364 000 de recrutements), la prime "pouvoir d'achat" exceptionnelle et la revalorisation du point d'indice des fonction-

“ Carry-le-Rouet monte en puissance... ”

La Provence

L'attaque frontale de 40 maires contre la loi sur le logement social

Dans un courrier adressé au ministre du Logement, fraîchement nommé, ils dénoncent les pénalités financières infligées à leurs communes carencées, et demandent que la loi SRU soit assouplie.

Un petit mot de félicitation, pour sa nomination. Et le courrier des 40 maires des Bouches-du-Rhône, adressé au nouveau ministre délégué au Logement, Guillaume Kasbarian, entre très vite dans le vif du sujet. Les édiles bucco-rhodaniens lemandent instamment au ministre d'agir "face à une loi injuste". Le texte législatif en question, c'est la loi SRU, qui impose aux communes de plus de 1500 habitants appartenant à des intercommunalités de plus de 50000 habitants de disposer de 25% de logement social, sous peine d'amendes salées. Dans le département, 40 des 119 communes ont été déclarées en carence de logements sociaux, soit une sur trois, sur un total de 159 communes "déficitaires" en France. Les maires des Bouches-du-Rhône sont-ils des mauvais élèves? "La loi SRU, née du bon sentiment de loger les gens, a évolué; c'est aujourd'hui une injustice territoriale pour nos populations et une fiscalité équilibrée", répondent les 40 signataires de la missive, maires des communes carencées, qui ont obtenu dans leur démarche le soutien de la présidente du Département et de la Métropole, Martine Vassal. Les édiles, qui demandent audience au ministre en vue d'une



Les maires dénoncent des objectifs irréalisables pour la construction de logements sociaux. Malgré un programme ambitieux de 500 logements, dont 35% sociaux, livrés fin 2022, Meyreuil fait encore partie des communes carencées. / PHOTO ARCHIVES GILLES BADER

« Je suis dans une situation de blocage », affirme-t-il, alors qu'il devrait se

77 logements sociaux ont été livrés en deux ans, un projet qui en comporte une centaine est sur les rails. "On n'est pas contre,

cluse, il faudrait produire 340 logements sociaux d'ici à 2025. " Mais on est de plus en plus contraint, avec les prescriptions

Maire de Châteaurenard, seconde ville du pays d'Arles, Marcel Martel se retrouve pénalisé à 200% depuis janvier, avec une

Les villes signataires

Les communes de Mimet, Gignac, Meyreuil, Cuges-les-Pins, Allauch, Aurio, Barbentane, Cabannes, Cabriès, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteaurenard, Egulles, Ensus, Eyguières, Eyragues, Fuveau, Gémenos, Saint-Mitre-les-Remparts, Grans, Jouques, La Bouilladisse, La Fare-les-Oliviers, Lambesc, Lançon-de-Provence, Les Pennes-Mirabeau, Marignane, Pélassanne, Peypin, Plan-de-Cuques, Rognac, Rognonas, Roquefort-la-Bédoule, Roquevaire, Saint-Cannat, Sausset-les-Pins, Septèmes, Velaux, Ventabren, Saint-Zacharie, et Pertuis.

La présidente de la Métropole et du Département, Martine Vassal, a aussi signé ce courrier adressé au ministre du Logement, en marque de soutien.

Local
Loi logement social

La Provence

CARRY-LE-ROUET

Salon des petits formats

Le Pavillon des arts accueille la 46^e édition du Salon des petits formats jusqu'à demain dimanche 25 février. Cette année, l'invitée d'honneur est Floh et ses sculptures en résine. Entrée libre du mardi au vendredi de 14 h à 18 h, et le week-end de 11 h à 19 h (fermé le lundi).

**Infos : 04 42 13 20 36. ou
04 42 45 61 31.**

Activités

Salon proposés

